

Chogan Group SpA
www.chogangroupspa.com
support@chogangroup.com

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

HIM PLUS

CODE

INTB004

FORMAT

60 cpr da 500 mg

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



DESCRIPTION

Him Plus est un complément alimentaire formulé avec des ingrédients utiles pour la santé et le bien-être des cheveux, de la peau et des ongles.

MODE D'EMPLOI

Prendre un ou deux comprimés par jour, au moins 30 minutes avant le petit-déjeuner et le dîner.

AVERTISSEMENTS

Ne pas dépasser la dose conseillée. Garder hors de portée des enfants moins de 3 ans. Le produit ne remplace pas un régime varié et équilibré. On recommande de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé avant la consommation. Il n'est pas recommandé pour les femmes en âge de procréer et pour toutes les personnes avant la puberté. La présence de petits points possibles sur la surface du comprimé est causée par les extraits botaniques.

INGRÉDIENTS (INCI)

E.S. Serenoa Repens W. Bartram (Petit fruit) ; Protéine de pois ; Collagène (5.Dalton) ; Niacine ; Zinc ; Vitamine B6 (Pyridoxine) ; Vitamine B2 (Riboflavine) ; Cuivre ; Folate ; Biotine ; Chrome ; Phosphate de calcium dibasique ; Oxyde de magnésium ; Cellulose microcristalline ; Stéarate de magnésium ; Dioxyde de silicium.

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

24 MESI

CONDITION DE CONSERVATION

Conservez le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption fait référence au produit correctement stocké et dans son emballage non ouvert.

APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE 2 CPR DA 500MG	% VNR*
Extrait sec de Serenoa repens	240 mg	
Protéines de pois	100 mg	
Collagène	100 mg	
Niacine	16 mg	100%
Zinc	10 mg	100%
VITAMINE B6 (Pyridoxine)	1,4 mg	100%
VITAMINE B2 (Riboflavine)	1,4 mg	100%
Cuivre	1 mg	100%
Folate	200 mcg	100%
Biotine	50 mcg	100%
Chrome	40 mcg	100%

Apports nutritionnels de référence pour la population adulte selon le règlement de l'UE 1169/2019

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.r.l. déclare que, sur la base de la documentation des fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ ne contient pas des substances qui peuvent causer des allergies ou des intolérances mentionnées dans le lien II du Règlement UE n. 1169/2011, comme indiqué sur le tableau. Chogan Group S.r.l. déclare que la contamination croisée par les allergènes est gérée selon les procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de excelsa), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia ou du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distribué par SuppleFit by Chogan Group S.r.l. Siège social : via A. Olivetti, 24 - 00131 Rome (RM) Siège opérationnel : via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) ITALY